

Observation n°27 :

Bonjour

Je suis fermement opposé au projet agrivoltaïque de la Plaine à Mignaloux Beauvoir , notamment car son volet d'élevage avicole représente des risques sanitaires et nuisances environnementales, pour plusieurs centaines de mignaliens, compte tenu des tonnages de déjections animales qui satureront les sols et les fossés environnants, en raison de la nature argileuses des sols sur cette zone. Toute autre forme d'élevage générera les mêmes risques sanitaires et conséquences environnementales, portant atteinte au cadre de vie des mignaliens et à l'intégrité du territoire communal .

Cela est fait juste a coté du Château de la Cigogne classé aux monuments historiques de mem que son parc classé comme parc remarquable compte tenu des sujets exceptionnels qui y sont conservés

AVEC EN PLUS LE PASSAGE DE DE LA 4 VOIES AU MÊME ENDROIT, ARRÊTEZ DE NOUS SATURER DE NUISANCES EN TOUT GENRE !!!

Nous saurons nous défendre !

Bien a vous

Leonard de la seigliere